



Lettre d'information N° 6



Notez d'ores et déjà la date du 26 avril 2020 pour notre prochaine réunion annuelle.

Nouvelles brèves :

La chapelle-mémorial, le livret est à votre disposition et gratuit pour celles et ceux qui sont à jour de leur cotisation exception faite des frais d'envois postaux qui sont de 5 €. Passez votre commande et le règlement des frais de poste via le site de l'association ; www.aaaisaintlouis.fr

Les conférences. Leurs dates et horaires sont et sur la page d'accueil et sur la page Actualité du site.

Le site de l'association

N'hésitez à vous rendre sur le site www.aaaisaintlouis.fr
N'hésitez pas à aller sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/aaaisaintlouis/> qui retransmet toutes les conférences organisées par l'aaai saint-Louis et par le Fonds sur Youtube. Ces conférences sont libres de droits et peuvent donc être enregistrées.

Le site de la sci du château de Montargis

N'hésitez à vous rendre sur le site et de la sci du château de Montargis www.scichateaudumontargis.fr

Nouvelles brèves :

L'ogec fait un procès à la SCI pour réintégrer son actionnariat !
L'ogec, ayant été sanctionné tant en 2018 qu'en 2019 par le Conseil départemental du Loiret et le Conseil régional du Centre Val de Loire en ne percevant plus de subventions d'investissements pour avoir commis des faux, usage de faux, usurpation de signatures afin d'obtenir 1,3 million d'euro de subventions de 2001 à 2017 au détriment de ces collectivités, a assigné la SCI afin d'être réintégré comme actionnaire de la SCI après en avoir été légalement exclu en 2016 pour ces faits. Chercher la cohérence et le but de ses dirigeants !! La plaidoirie a eu lieu le 16 mai 2019 devant le TGI de Montargis qui a mis sa décision en délibéré au 21 août 2019.

Le Tribunal administratif d'Orléans et l'expropriation :

Le Tribunal fera connaître son jugement à la suite de la requête de la Ville de Montargis contre le décision de refuser l'expropriation prise par M. Le Préfet du Loiret dans le courant du dernier trimestre 2019.

Fonds de dotation château royal de Montargis,

Centre d'interprétation,

Les transcriptions des comptes de Renée de France aident à la restitution en 3D des jardins qu'elle a créés. Les travaux ont bien avancé et le château en 3D sera à votre disposition en octobre/novembre prochains. Une invitation vous parviendra pour cette occasion.

Parcours de visite du château et QRcode

Deux panneaux seront installés l'été prochain sur lesquels seront placés les dessins de Jacques Androuet du Cerceau. L'un présentera le château en « 3D » et le plan du château, il sera situé près de la poterne, et le second présentera l'aplat du château et sera positionné dans les douves ou chemin de la Colletterie. L'histoire du château royal de Montargis sera alors à la disposition des touristes et autres amoureux de l'Histoire 24h/24h et tous les jours en cinq langues : français, anglais, allemand, arabe et chinois

L'école saint-Louis (2018/2019)

L'ogec saint-Louis a pour Président depuis janvier 2019 Monsieur François Croison en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Drunat

démissionné.

Le lycée d'enseignement général, confidentiel ! l'effectif est passé de 105 élèves en 1980 à 34 élèves en septembre 2018. Les élèves ne sont que des redoublants venus d'autres établissements.

La section professionnelle (école hôtelière) vacille : les effectifs sont devenus confidentiels (391 élèves y compris BTS en 1985 et 105 élèves y compris BTS en 2019). Les résultats aux examens sont si modestes également qu'elle est dernière au classement régional. <https://etudiant.lefigaro.fr/etudes/bts-dut/palmares-bts-academie-orleans-tours> alors que cette formation est demandée : https://etudiant.lefigaro.fr/article/le-classement-des-bts-les-plus-demandes-sur-parcoursup_f41078d6-66a0-11e9-8e63-23165fe113f9/

La fermeture de cette section est en bonne voie.

les collectivités territoriales, Département et Région, ont sanctionné l'école en 2018 et en 2019 ainsi que toutes les écoles privées catholiques du Loiret (Loi Falloux et Astier) en n'accordant pas de subventions suite aux faux usages de faux et usurpation d'identité commis par l'ogec saint Louis pour obtenir des subventions des collectivités au détriment de celles-ci et du propriétaire, la SCI du château de Montargis.

Que restera-t-il de l'établissement à la rentrée scolaire de septembre 2019 ?

6 matinales ont ou auront eu lieu pour recevoir de nouveaux élèves... alors que deux au maximum sont la norme pour remplir les classes dans les autres établissements privés catholiques du Loiret.

Section hôtelière ? Toujours vers le plus bas : un CAP « commercialisation et services en hôtel-café restaurant » va ouvrir. Un moyen de maintenir les effectifs au sein de la section hôtelière et de recevoir des subventions !

L'école maternelle ? L'effectif est passé de 98 élèves en 1988 à 18 élèves en 2018 ; l'établissement est incapable de recevoir les enfants dès l'âge de 3 ans !

Le primaire ? L'effectif est passé de 162 élèves en 1988 à 127 élèves en 2018, il survit avec un niveau moyen ! un fait : très peu d'élèves poursuivent leurs scolarités en entrant en sixième au collège.

Le collège ? L'effectif est passé de 379 élèves en 1988 à 208 élèves en 2018. Néanmoins cet effectif comporte beaucoup de redoublants et d'élèves refusés par le public. Ses résultats au Brevet des collèges sont tels qu'il ne peut pas être classé !

Lycée d'enseignement général ? fermeture

Que restera-t-il pour la rentrée scolaire en septembre 2019 ? Pas grand-chose d'autant plus que la situation financière est catastrophique.